



LE CONSEIL RHÉNAN  
DER OBERRHEINRAT

# 1<sup>ère</sup> Séance plénière 2022

27.06.2022 | 10h15 | Bad Bergzabern

Dossier presse

# 1<sup>ère</sup> Séance plénière 2022

## Lieu

Haus des Gastes, Rötzweg 7, 76887 Bad Bergzabern, Allemagne

## Déroulement

27.06.2022 | 09h45      **Café d'accueil**  
27.06.2022 | 10h15      **Séance plénière** par visioconférence  
ensuite (sur demande) :      **Point presse** avec Matthias Ackermann, Président du Conseil Rhénan 2022

Si vous souhaitez assister à la Séance plénière, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire auprès du Secrétariat permanent ([kleinert@oberrheinrat.org](mailto:kleinert@oberrheinrat.org)).

## Ordre du jour

1. **Ouverture et approbation de l'ordre du jour**
2. **Mot d'accueil**  
*Dietmar Seefeldt, Landrat du Landkreis Südliche Weinstraße*
3. **Approbation du compte-rendu de la Séance plénière du 10.12.2021**
4. **Echange sur les prises de position reçues**
5. **Travaux du Bureau**
6. **Travaux et projets de résolution des commissions**
  1. **Commission « Economie – Marché du travail – Santé »**  
Projet de résolution : Renforcer l'espace de santé du Rhin supérieur de manière durable en pérennisant le centre de compétences trinational TRISAN  
Projet de résolution : Empêcher de nouveaux obstacles dans les relations entre la Suisse et l'Union européenne
  2. **Commission « Transport – Aménagement du territoire – Entraide en cas de catastrophe »**  
Projet de résolution : Renforcer la concertation transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire  
Projet de résolution : Créer un centre de situation trinational et intensifier la coopération transfrontalière des services d'urgence dans le Rhin supérieur
  3. **Commission « Agriculture – Environnement – Climat – Energie »**  
Projet de résolution : Encadrer le développement de la géothermie dans le Rhin supérieur
  4. **Commission « Culture – Jeunesse – Formation – Sport »**  
Projet de résolution : Perspectives d'avenir pour le Parlement des jeunes du Rhin Supérieur
7. **Activités de la Conférence du Rhin supérieur**  
*Beat Jans, Président du Conseil d'Etat du Canton de Bâle-Ville, Président de la Conférence du Rhin supérieur en 2022*
8. **Conclusions du congrès trinational « Pandémie dans le Rhin supérieur » du 26 novembre 2021**
9. **Divers**

## Projets de résolution

Le Conseil Rhénan adopte ses délibérations sous forme de résolution. Elles sont adressées aux acteurs concernés aux niveaux local, régional, national ou même européen pour que ceux-ci puissent réagir. Lors de la Séance plénière du 27 juin 2022, les projets de résolution suivants seront discutés et soumis au vote.



### Renforcer l'espace de santé du Rhin supérieur de manière durable en pérennisant le centre de compétences trinational TRISAN

#### Contexte

Le Conseil Rhénan poursuit depuis de nombreuses années l'objectif d'approfondir la coopération sanitaire transfrontalière vers un « espace de santé du Rhin supérieur ». Le centre de compétences trinational pour les projets de santé TRISAN, qui existe depuis 2016, est dans ce contexte une plateforme clé pour générer des projets et des partenariats de coopération transfrontalière à long terme, pour produire et gérer des connaissances dans le domaine de la coopération sanitaire transfrontalière et pour mettre en réseau les acteurs. Sa pérennisation, notamment en tant que plateforme neutre, doit être considérée comme un facteur déterminant pour le développement futur de la coopération sanitaire transfrontalière dans la région du Rhin supérieur.

#### Principale(s) revendication(s) du projet de résolution soumis au vote

Le Conseil Rhénan appelle tous les acteurs engagés dans la réflexion sur sa pérennisation à continuer à soutenir le centre de compétences TRISAN au-delà de la fin du deuxième projet INTERREG à partir de juin 2023.



### Empêcher de nouveaux obstacles dans les relations entre la Suisse et l'Union européenne

#### Contexte

Le 26 mai 2021, le Conseil fédéral suisse a annoncé qu'il mettait fin aux négociations sur un accord-cadre institutionnel entre l'Union européenne et la Suisse. Sa conclusion aurait contribué de manière importante à l'intensification de la coopération entre la Suisse et l'Union européenne. Les résultats d'une analyse d'impact pour la région du Rhin supérieur montrent que les cantons de la Suisse du Nord-Ouest sont particulièrement concernés par l'interruption des négociations. Par ailleurs, des accords dans d'autres domaines tels que la recherche ou l'énergie sont désormais bloqués dans ce contexte.

#### Principale(s) revendication(s) du projet de résolution soumis au vote

Le Conseil Rhénan appelle la Commission européenne et le Conseil fédéral suisse à présenter des perspectives réalistes pour surmonter les obstacles existants dans les meilleurs délais, que ce soit par la reprise des négociations sur un accord-cadre ou par la poursuite de la voie bilatérale.



## Créer un centre de situation trinational et intensifier la coopération transfrontalière des services d'urgence dans le Rhin supérieur

### Contexte

Durant la pandémie Covid-19 ainsi que dans le cadre du congrès « Pandémie dans le Rhin supérieur » du 26 novembre 2021, il est devenu clair que les outils et structures transfrontaliers existants ne sont pas suffisants pour disposer en temps réel d'une connaissance commune de la situation dans la région trinationale en cas de catastrophe. Par ailleurs, il existe encore un potentiel d'optimisation pour la coopération des services de secours par-delà les frontières, même au quotidien.

### Principale(s) revendication(s) du projet de résolution soumis au vote

Le Conseil Rhénan appelle notamment les acteurs au sein du groupe de travail « Entraide en cas de catastrophe » de la Conférence du Rhin Supérieur à développer une perspective concrète pour la mise en place d'un centre de situation commun. Par ailleurs, la création d'un centre de coordination transfrontalier permanent pour les signalements de danger ne relevant pas de la police.



## Renforcer la concertation transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire

### Contexte

En 2001, la Conférence du Rhin supérieur a élaboré le « cadre d'orientation pour l'aménagement du territoire » (ROR), un concept commun de concertation et de coordination des autorités chargées de l'aménagement du territoire dans la région du Rhin supérieur. En raison de son âge relatif, le ROR sera actualisé dans le cadre d'un « projet de territoire du Rhin supérieur ».

### Principale(s) revendication(s) du projet de résolution soumis au vote

Le Conseil Rhénan soutient l'élaboration d'un « projet de territoire du Rhin Supérieur » et suggère d'y intégrer les thèmes de la conception thermique, de la rénovation thermique du bâti et de l'adaptation au changement climatique. De manière générale, il convient d'intensifier la coopération entre les autorités de planification, ce qui nécessite également la formation mutuelle sur les instruments et les stratégies de planification de l'autre côté de la frontière.



## Encadrer le développement de la géothermie dans le Rhin supérieur

### Contexte

Face au changement climatique, la géothermie représente une forme renouvelable de production de chaleur et d'énergie dans la région du Rhin supérieur, qui est de plus capable de répondre à la demande de base. Plusieurs installations géothermiques actives dans la région en témoignent. Il est néanmoins nécessaire de minimiser les impacts géologiques ou sismiques des essais géothermiques et de garantir la protection de la nappe phréatique. Parallèlement, il convient de clarifier les aspects de responsabilité et d'assurance en cas de sinistre, dans l'intérêt des citoyens.

### Principale(s) revendication(s) du projet de résolution soumis au vote

Au-delà de la géothermie de moyenne profondeur, le Conseil Rhénan se prononce en faveur du développement de la géothermie profonde, en tenant compte des risques et en se basant sur les connaissances acquises lors des projets précédents, ainsi que sur l'accompagnement par des experts. La sismicité induite doit être exclue par des procédures d'autorisation adaptées.



## Perspectives d'avenir pour le Parlement des jeunes du Rhin Supérieur

### Contexte

La participation politique des jeunes aux plans régional, national et transfrontalier est primordiale pour un vivre-ensemble démocratique et pour une Europe vécue. À ce titre, le Parlement des jeunes du Rhin Supérieur constitue un forum de participation important pour l'ensemble de l'espace du Rhin supérieur, qui offre aux adolescents et jeunes adultes la possibilité de faire valoir leur perspective dans le processus de façonnage de la volonté politique. En raison de sa structure, une association gérée par un bureau exclusivement constitué de bénévoles, son activité constante repose entièrement sur leur engagement.

### Principale(s) revendication(s) du projet de résolution soumis au vote

Le Conseil Rhénan recommande aux organes exécutifs de vérifier la possibilité de financer un emploi de secrétariat à raison d'un faible nombre d'heures, afin d'offrir un soutien continu au Parlement des jeunes, et de pérenniser son travail à l'avenir. Par ailleurs, il convient de renforcer le travail en réseau des organes transfrontaliers avec le Parlement des jeunes.

## Version finales des résolutions

Sous réserve que les projets de résolution soient validés en Séance plénière, ils seront publiés sur le site internet du Conseil Rhélan le 27 juin 2022 dans l'après-midi :

<https://www.conseilrhenan.org/fr/resolutions/toutes-les-resolutions.html>

## Communiqué de presse

Un communiqué de presse relatif à la Séance plénière sera publié le 27 juin 2022 dans l'après-midi :

<https://www.conseilrhenan.org/fr/services/communiques-de-presse.html>

## Illustrations

Des photos de la Séance plénière seront publiées sur le site internet du Conseil Rhélan le 27 juin 2022 dans l'après-midi :

<https://www.conseilrhenan.org/fr/services/galerie-de-photos.html>

## Contact

Secrétariat permanent du Conseil Rhélan

+49 (0) 7851 7407 42

[info@conseilrhenan.org](mailto:info@conseilrhenan.org)

